



Direction de la Maintenance Aéromatique (DMAé)

Des questions autour du transfert en gestion pour les personnels

L'Ingénieure générale hors classe de l'armement Monique Legrand-Larroche a reçu la CGT en bilatérale le 9 novembre dernier afin d'évoquer la verticalisation en gestion des personnels à partir du 1^{er} janvier 2022.

Créée par décret du 18 avril 2018, la DMAé est désormais au cœur du maintien en condition opérationnelle aéronautique (MCO) en remplacement de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense (SIMMAD). Elle conduit une transformation du MCO en notifiant des contrats *verticalisés* consistant à regrouper tous les marchés relatifs à la maintenance d'un type d'aéronef en un seul, pour un prestataire unique, avec des objectifs de disponibilité des aéronefs.

Le rattachement des personnels en gestion centralisée à Arcueil aura lieu au 1^{er} janvier prochain. Initialement prévu par la réforme des OCM au 1^{er} janvier 2021, elle a finalement été reculée d'une année. *S'agissant des OCM, bien que cette réforme ne semble pas avoir d'impact sur le fonctionnel en apparence, la CGT reste très inquiète au devenir des 3 services concernés (Industriel de l'Aéronautique, Essences des Armées/Energie Opérationnelle et Interarmées des Munitions). L'historique des changements récents de structures au sein de notre ministère nous conduit systématiquement vers des externalisations, et des cadeaux toujours plus juteux aux industriels privés. Pour ces raisons, la CGT a voté contre cette réforme.*

Ce transfert de gestion en administration centrale des personnels, bien que les primes soient maintenues, ne donnera droit ni au PAR ni à aucun dispositif de restructuration. Selon l'IGHCA Monique Legrand-Larroche, ce regroupement des personnels en gestion tiens aussi au fait que « *les entités trop petites dans les régions ont moins de poids* », et « *qu'ensemble on est plus fort* », y compris pour l'avancement.

Pour la CGT, l'application des Lignes Directrices de Gestion (LDG) les deux dernières années n'a pas amélioré le dialogue social en matière d'avancement avec les chaînes d'emploi. Il en va de même pour la gestion des ouvriers avec le regroupement des CAPSO et des collègues et la *CAP-Isation* qui se profile.

Pour la CGT, l'éloignement géographique des dossiers complique le dialogue des salariés avec l'administration qui ont besoin de gestion de proximité. L'expérience de verticalisation en gestion sur d'autres chaînes d'emploi montre aussi que l'on peut s'attendre dans ce domaine à des suppressions de postes à moyen terme.

Montreuil le 18 novembre 2021

